

LA NOUVELLE CATHEDRALE DE SAINT-PAUL

S. G. Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul, annonce que la dédicace de sa nouvelle cathédrale aura lieu le 11 avril prochain. La messe y sera célébrée pour la première fois le dimanche des Rameaux. C'est aussi sous son toit qu'auront lieu les cérémonies de la Semaine Sainte. La pierre angulaire en a été posée il y a huit ans. Le terrain a coûté \$94,096.29 et l'édifice \$1,497,005.92. Coût total: \$1,591,102.21. Les souscriptions se sont élevées au montant de \$1,056,030.20 et \$397,200.00 sont provenues de la vente des terrains de l'ancienne cathédrale et d'autres sources. Pour que la dette entière soit éteinte le jour de la dédicace il faut encore \$137,872.01. Sa Grandeur demande aux amis et aux patrons de l'œuvre de fournir cette somme comparative-ment petite en raison de ce qui a été donné jusqu'ici.

VŒUX PERPETUELS A L'ACADEMIE SAINTE-MARIE

Le 5 février, S. G. Mgr Béliveau a présidé une cérémonie de profession religieuse chez les Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie à l'Académie Sainte-Marie de Winnipeg. Ont prononcé leurs vœux perpétuels les Rdes Sœurs Marie-Adélaïde, Elisa Marion, de Saint-Boniface; Marie-Stella, Lillian Turner, de Montréal; Marie-Monique, Léontine Poitevin, de Leominster, Mass.; Louis-Bertrand, Armandine Rinfret, de Saint-Justin, Qué.

Sa Grandeur a prononcé le sermon de circonstance.

LA PROHIBITION DE L'ALCOOL EN RUSSIE

L'histoire succincte de la prohibition en Russie mérite d'être connue.

L'initiative de cette mesure importante et si grosse de conséquences est venue d'un notable de Moscou du nom de Lapinsk, qui dès la proclamation de la guerre demanda au Tzar la sentence de mort de l'alcool en Russie.

Le projet mis à l'étude embarrassait fort le conseil des ministres; on avait tant besoin de revenus, les ministres crurent donc devoir adopter un moyen terme et recommandèrent un projet de loi afin de restreindre seulement le commerce de l'alcool.

Cette réforme ayant paru insuffisante au Tzar, il insista pour que la mesure radicale proposée par M. Lapinsk fut appliquée; par un ukase publié presque aussitôt, il supprima la fabrication, interdit la vente et ferma tous les dépôts d'alcool.

Cette loi s'étendait à tout l'Empire et, au grand étonnement des sceptiques, elle fut mise en vigueur et observée fidèlement.